

DELIBERATION CA126-2018

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;
Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 30 novembre 2018.

Objet de la délibération : Renouvellement et modification du D.U. « Toxicologie clinique » - Faculté de Santé

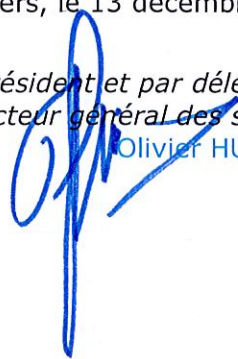
Le Conseil d'administration réuni le 13 décembre 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le renouvellement et la modification du D.U. « Toxicologie clinique » de la Faculté de Santé sont approuvés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

Fait à Angers, le 13 décembre 2018

Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services
Olivier HUISMAN



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 21 décembre 2018

TOXICOLOGIE CLINIQUE

L'intitulé est obligatoirement différent de l'intitulé d'un diplôme national existant (DES - DESC - CAPACITE)

Attention le DIU « Toxicologie médicale » devient le DU « Toxicologie clinique ».

Fermeture du DIU « Toxicologie médicale »

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE**
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ**
- ATTESTATION UNIVERSITAIRE**

- Création**
- Renouvellement**
- Modification**
- Suppression**

Le diplôme fera l'objet d'un renouvellement tous les 5 ans, à compter de sa date de validation par le CA.

Avis Cellule APOGEE	Tableau de modélisation	En date du : 22 novembre 2018
Avis du Conseil d'UFR	Maquette complète	En date du : 29 novembre 2018
Avis du CFVU	Maquette complète	En date du : 12 décembre 2018
Avis du CA	Maquette complète	En date du : 13 décembre 2018

Reçu aux services centraux le

IDENTIFICATION

I COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR Santé
Contact : Karine LE FLOC'H
Téléphone : 02 44 68 86 83
E-mail : karine.lefloch@univ-angers.fr

I COMPOSANTE ASSOCIEE

I AUTRE UNIVERSITE CONCERNEE (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

Nommer les universités partenaires et préciser si elles ont un rôle particulier, notamment l'université coordinatrice dans le cadre d'un DIU.

I PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) :

Partenaires (un protocole ou une convention* vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :

Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :

Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :

I MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU :

un groupe dans chaque site universitaire

un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription

un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription

I ENSEIGNANTS RESPONSABLES :

Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire. Pour les DIU précisez s'il y a un coordinateur.

NOM et Fonction	Structure de rattachement	Statut	Téléphone ou secrétariat	E mail
Emilie LERMITE	Université d'Angers	PU-PH		EmLermite@chu-angers.fr
Gaël LE ROUX	Centre Anti poison	PH	02 41 35 39 76 (secrétariat)	GaLeRoux@chu-angers.fr

I DATE D'OUVERTURE

Année Universitaire : 2018/2019
Début des cours : Janvier 2019

I LIEU DES ENSEIGNEMENTS SI DIU

I CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université	Chargé de développement (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
Angers	Karine LE FLOCH karine.lefloch@univ-angers.fr 02 44 68 86 83	Secrétariat UA : Pascale CHAMPAGNE, pascale.champagne@univ-angers.fr 02 41 73 59 44 Secrétariat CHU Angers : Anne-Marie LEROY AM.Leroy@chu-angers.fr 02 41 35 39 76

CONTEXTE / OPPORTUNITE / ORIGINALITE

Préciser les raisons pour lesquelles vous souhaitez créer ou modifier cette formation (Directive référencée du Ministère, étude de besoins des professionnels...). Analyse du besoin.

En 2006/2007, le DIU toxicologie médicale a été créé en lien avec les Universités de Nantes, Lille 2, Reims, Strasbourg, Toulouse 3.

Ce DIU était composé :

- d'un tronc commun de 30 h + 20 h d'enseignements dirigés
- et de 2 options au choix :
 - o l'une concernant la toxicologie professionnelle (50 h)
 - o et la seconde la toxicologie d'urgence (50 h)

En 2015, suite au départ du Pr Dominique DUPAS de l'Université de Nantes, le DIU a été rapatrié en gestion sur Angers et a fait l'objet de modifications au niveau pédagogique notamment par la suppression des 2 options.

Le DIU était donc organisé comme suit en 2015/2016 avec une ouverture tous les 2 ans :

- un module de toxicologie générale (32h30)
- un module de toxicologie clinique (57h30 + 7h d'enseignements dirigés)

Depuis quelque mois, le Docteur Gaël LEROUX, médecin au centre anti-poison d'Angers, reçoit des demandes au niveau local et interrégional de professionnels de santé souhaitant se former à la toxicologie clinique.

La prise en charge des patients intoxiqués est quotidienne dans les services d'urgences et de réanimation. Pourtant, le personnel soignant se retrouve souvent démuni devant un produit dont il ne connaît ni la composition ni les effets sur la santé. Cet enseignement a pour but de donner la formation nécessaire à la pratique clinique de la Toxicologie.

L'équipe pédagogique souhaite donc apporter les modifications suivantes à la maquette :

- Que le DIU devienne un DU. Cette demande est motivée par le fait que la formation est à présent gérée intégralement par l'UFCS et se déroule exclusivement à la faculté de santé de l'UA.
- Changement de nom le DIU « Toxicologie médicale » devient le DU « Toxicologie clinique » pour correspondre au plus près au contenu
- Augmentation des heures maquettes 118 h au lieu de 97 h
- Changement de l'organisation 3 semaines de cours, soit une par module

Un changement de tarif sera à prévoir pour la prochaine session en 2020/2021 en lien avec la politique tarifaire.

ELEMENTS DE SUIVI SI RENOUVELLEMENT/MODIFICATION

I STATISTIQUES (POUR ANGERS)

	2011/2012		2013/2014		2015/2016	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Formation Continue	0	0	3	3	7	6
Formation Initiale	0	0	4	4	5	4

I CREATION DU DIPLOME ET MODIFICATIONS

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR	1999/2000	21 mai 2015		
Date de passage du CFVU	1999/2000	29 juin 2015		
Date de passage au CA	1999/2000	Néant		

MODALITES D'ACCES AU DIPLOME

Type de formation

Formation Initiale Formation Continue

Code NAF : 869 – Autres activités pour la santé humaine

Code NSF : 331 - Santé

Formacode : 43454 – Santé secteur sanitaire

Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...)

Personnes en activité salariée, contractuelles ou titulaires de la fonction publique

Internes

Métiers visés par la formation

Préciser les métiers

Médecins

Pharmaciens

Vétérinaires

Diplôme exigés pour un accès de droit

Les titulaires du diplôme d'état de Docteur en Médecine. Les titulaires du diplôme de Docteur en Médecine à titre étranger leur permettant d'exercer la médecine dans leur pays

Les titulaires du diplôme d'état de Docteur en Pharmacie

Les titulaires d'un diplôme d'état de Vétérinaire

Les internes de médecine

Les internes de pharmacie

Dérogation possible pour les personnes n'entrant pas dans les catégories précédentes, mais dont le niveau aura été jugé suffisant par le directeur d'enseignement.

Conditions de Validation d'acquis

VAE : Néant

VAP : Néant

Niveau d'entrée au diplôme (FC Santé non concernée)

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+3 ou 4) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau

Niveau de sortie au diplôme (FC Santé non concernée)

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+3 ou 4) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau

Cycle du diplôme

1^{er} cycle (Licence) 2^{ème} cycle (Master) 3^{ème} cycle (Doctorat)

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil (effectif maximum)

20

Seuil d'ouverture (effectif minimum)

8 stagiaires selon le statut

Procédure de recrutement

Composition de la commission Pédagogique de recrutement

NOM et Fonction	Structure de rattachement	Statut	Téléphone ou secrétariat	E-mail
Gaël LE ROUX	Centre Anti poison	PH	02 41 35 39 76 (secrétariat)	GaLeRoux@chu-angers.fr
Marie DEGUIGNE	Centre Anti Poison	PH		Marie.deguigne@chu-angers.fr

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, CV...

Préciser les pièces à fournir par les candidats (ex : CV, lettre de motivation, entretien probatoire ...)

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission pédagogique de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service FC.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA FORMATION

Objectif(s) du diplôme

Préciser les objectifs généraux que vous souhaitez atteindre par des verbes (savoir, classer, expliquer, connaître, mettre en place, réaliser...).

Savoir prendre en charge les patients intoxiqués.

Connaître les principes de surveillance des risques professionnels, environnementaux, médicamenteux.

Connaître le principe et le fonctionnement de la Toxicovigilance.

Compétences visées par l'obtention du diplôme

Préciser les compétences que le stagiaires pourra mettre en œuvre à l'issue de sa formation (savoir, classer, expliquer, connaître, mettre en place, réaliser...).

Savoir évaluer et prévenir les risques toxiques, incluant aussi bien les aspects médicaux, techniques et réglementaires.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée totale de la formation (nombre d'heures en face à face) : 118 h

Enseignements théorique et pratique : 118 h dont 7 h d'examen

Stage pratique : Néant

Autres (simulation, e-learning...) : Néant

Calendrier Universitaire :

Annuel : sur 1 année universitaire Pluriannuel : sur 2 années universitaire

Autre : précisez

Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...):

De janvier N à Juin N

PROGRAMME DETAILLE

TOXICOLOGIE CLINIQUE								
Numéro du module et durée	Compétences attendues visées en verbe d'action (De quoi les stagiaires devront-ils être capables à la fin du cours/du module.)	Contenu (Quel contenu pour atteindre les compétences visées)	Méthodes/Activités pédagogiques utilisées pour aider le stagiaire à acquérir les compétences attendues (Moodle, vidéo, Power-point commentés, qcm, cas clinique...)	Durée face à face	Taux (TD/CM/autre)	Intervenant		
Module 1 Notions fondamentales de toxicologie, toxicovigilance (37 heures)	Connaître les méthodes d'évaluation du risque toxique et les principes de veille sanitaire et de vigilance. Connaître les principes généraux d'actions toxiques de xénobiotiques sur les organes. Connaître les principes de prise en charge des patients intoxiqués.	Présentation des Centres Anti Poison, présentation du DU			1,5 CM	Gaël Le Roux		
		Évaluation des risques toxiques						
		Méthodes d'évaluation de la toxicologie	Power-point commenté	2 CM	Samuel Legeay			
		Valeurs toxicologiques de référence et indicateurs biologiques d'exposition	Power-point commenté	3 CM	Samuel Legeay			
		Danger et réglementation	Cas pratiques	2 CM	Rodolphe Lebréton			
		Recherche documentaire, lecture des fiches de données de sécurité.	Cas pratiques	2 TD	Isabelle Leborgne			
		Toxicocinétique et toxicodynamie						
		Résorption, distribution, élimination des toxiques	Power-point commenté	2 CM	Camille Savary			
		Biotransformations	Power-point commenté	1 CM	Camille Savary			
		Analyse toxicologique	Power-point commenté	3 CM	Bénédicte Lelièvre			
		Toxicités spécifiques d'organes						
		Toxicité cardiovasculaire	Power-point commenté	1 CM	Pierre Asfar			
		Toxicité broncho-pulmonaire	Power-point commenté	1,5 CM	Thierry Jeanfaivre			
		Toxicité rénale	Power-point commenté	1 CM	Julien Demelle			
		Toxicité digestive	Power-point commenté	1 CM	Eddie Cesbron			
		Toxicité cutanée	Power-point commenté	1 CM	Juliette Deslauray			
		Toxicité hépatique	Power-point commenté	2 CM	Camille Savary			
		Mécanismes allergiques	Power-point commenté	1,5 CM	Sandrine Billaud			
		Prise en charge des intoxiqués, gestion des risques						
		Prise en charge des intoxiqués	Power-point commenté	2 CM	Marie Deguigne			
		Principe généraux de traitement, antidotes	Power-point commenté	2 CM	Marie Deguigne			
		Toxicovigilance et relations avec les autres vigilances « produits », organisation des réseaux	Power-point commenté	1,5 TD	Gaël Le Roux			
		Accidents chimiques, risques NRDC, toxicologie de catastrophe.	Power-point commenté	3 CM	Antonio Monteiro			
		ED Spécificité de l'interrogatoire toxicologique	Cas cliniques	1,5 TD	Férence Jégou			
		ED Projets mémoires	Travail individuel	1,5 TD	Gaël Le Roux			
		Module 2 Toxiques d'origine environnementale et industrielle, risque professionnel (37 heures)	Connaître le mode d'action toxique et les modalités de prise en charge des grandes classes de toxiques industriels et environnementaux. Savoir répondre à des situations de risque toxicologique professionnel.	Pathologie industrielle et environnementale				
				Métaux : chrome, mercure, arsenic	Power-point commenté	1,5 CM	Bénédicte Lelièvre	
				Plomb et saturnisme infantile	Power-point commenté	1,5 CM	Chloé Bruneau	
				ED Métaux lourds	Cas cliniques	1 TD	Chloé Bruneau	
				Gas et fumées toxiques	Power-point commenté	2 CM	Antonio Monteiro	
				ED Gas toxiques	Cas cliniques	1,5 TD	Marie Deguigne	
				Nanoparticules	Power-point commenté	0,5 CM	Gaël Le Roux	
				Méthémo globininsants	Power-point commenté	1 CM	Antonio Monteiro	
HAP, dioxines, furanes	Cas cliniques			1,5 CM	Alexis D'Escatha			
Alcools et glycols	Power-point commenté			2 CM	Chloé Bruneau			
Solvants non halogénés	Power-point commenté			1 CM	Gaël Le Roux			
Solvants halogénés	Power-point commenté			1,5 CM	Marion Legeay			
Amiante, fibres et pneumoconioses	Cas cliniques			2 CM	Alexis D'Escatha			
Cancers d'origine professionnelle	Cas cliniques			2 CM	Alexis D'Escatha			
Ambiance de travail	Cas cliniques			2 CM	Alexis D'Escatha			
Biocides et produits phytosanitaires en usage domestique et industriel								
Insecticides	Power-point commenté			2 CM	Férence Jégou			
Herbicides	Power-point commenté			2 CM	Férence Jégou			
Fongicides	Power-point commenté			1,5 CM	Gaël Le Roux			
Rodenticides et autres biocides	Power-point commenté			1,5 CM	Chloé Bruneau			
ED Biocides et pesticides	Cas cliniques			1 TD	Férence Jégou			
Risques domestiques								
Monoxyde de carbone	Power-point commenté			2 CM	Marie Deguigne			
Imitants et caustiques	Power-point commenté			2 CM	Marie Deguigne			
Produits de l'environnement domestique	Power-point commenté			2 CM	All Touré			
ED Projets mémoires	Travail individuel			2 TD	Marie Deguigne			
Module 3 Toxiques d'origine naturelle. Toxiques médicamenteux (37 heures)	Connaître le mode d'action toxique des xénobiotiques d'origine naturelle. Connaître le risque toxique des classes de médicaments les plus courantes.			Médicaments				
				Anti-inflammatoire	Power-point commenté	1 CM	Férence Jégou	
				Antalgiques opiacés	Power-point commenté	1 CM	Chloé Bruneau	
				Antalgiques non opiacés	Power-point commenté	1 CM	Marie Deguigne	
				ED Antalgiques	Cas cliniques	1 TD	Marie Deguigne	
				Cardiotropes	Power-point commenté	3 CM	All Touré	
				ED Cardiotropes	Cas cliniques	1 TD	Gaël Le Roux	
		Antidépresseurs	Power-point commenté	1 CM	Marion Legeay			
		Neuroleptiques	Power-point commenté	1 CM	Marion Legeay			
		ED Psychotropes	Cas cliniques	1 TD	Marion Legeay			
		Anticonvulsifs	Power-point commenté	1 CM	Gaël Le Roux			
		Antidiabétiques	Power-point commenté	1 CM	Marion Legeay			
		Anti-thrombotiques	Power-point commenté	1 CM	Marie Deguigne			
		Fer	Power-point commenté	0,5 CM	Marie Deguigne			
		Benzodiazépines	Power-point commenté	1 CM	Chloé Bruneau			
		Halogènes	Power-point commenté	0,5 CM	Marie Deguigne			
		Lithium	Power-point commenté	1 CM	Marie Deguigne			
		Drogues et pratiques délictuelles						
		Soumissions chimiques	Power-point commenté	0,5 CM	Chloé Bruneau			
		Drogues hallucinogènes	Power-point commenté	1 CM	Gaël Le Roux			
		Drogues stimulantes	Power-point commenté	0,5 CM	Gaël Le Roux			
		Drogues sédatives	Power-point commenté	0,5 CM	Gaël Le Roux			
		Médicaments du usage alcoolique	Power-point commenté	0,5 CM	Marion Legeay			
		ED Toxicomanies	Cas cliniques	1 TD	Gaël Le Roux			
		Toxines naturelles						
		Intoxications par les toxines d'origine végétale	Power-point commenté	2,5 CM	Gaël Le Roux			
		Visite du Jardin Botanique de l'UFR Santé	Visite	2,5 TD	Anne Landreau			
		Intoxications par les toxines d'origine fongique	Power-point commenté	2,5 CM	Chloé Bruneau			
		Toxines marines	Power-point commenté	1 CM	Gaël Le Roux			
		Piqûres et morsures par les arthropodes	Power-point commenté	1,5 CM	Férence Jégou			
		Envenimations par les vipères françaises	Power-point commenté	1 CM	David Boels			
		Envenimations par les serpents exotiques	Power-point commenté	1,5 CM	David Boels			
		Intoxications alimentaires	Power-point commenté	0,5 CM	Sandrine Billaud			
ED Plantes, animaux, champignons	Cas cliniques	2 TD	Gaël Le Roux					
ED Projets mémoires	Travail individuel	1 TD	Chloé Bruneau					
Examens	Écrit et soutenance du mémoire	7	Gaël Le Roux					
					118			

MODELISATION APOGEE

DU Toxicologie clinique															
nov-18															
Intitulé de l'élément	Contenu	Nbre d'H	CM/TD	Vol/Etud	Participe aux Charges	Mutualisé		Co animé	Coef.	Session 1		Session 2		Remarques	
						O	N			CT		CT			
										Nature	Coef.	Nature	Coef.		
Module 1 Notions fondamentales de toxicologie, toxicovigilance (37 heures)	Présentation des Centres Anti Poison, présentation du DU	1,5	CM	1,5	O	N		N							
	Evaluation des risques toxiques														
	Méthodes d'évaluation de la toxicologie	2	CM	2	O	N		N							
	Valeurs toxicologiques de référence et indicateurs biologiques d'exposition	3	CM	3	O	N		N							
	Danger et réglementation	2	CM	2	O	N		N							
	Recherche documentaire, lecture des fiches de données de sécurité.	2	TD	2	O	N		N							
	Toxicocinétique et toxicodynamie														
	Résorption, distribution, élimination des toxiques	2	CM	2	O	N		N							
	Biotransformations	1	CM	1	O	N		N							
	Analyse toxicologique	3	CM	3	O	N		N							
	Toxicités spécifiques d'organes														
	Toxicité cardiovasculaire	1	CM	1	O	N		N							
	Toxicité bronchopulmonaire	1,5	CM	1,5	O	N		N							
	Toxicité rénale	1	CM	1	O	N		N							
	Toxicité digestive	1	CM	1	O	N		N							
	Toxicité cutanée	1	CM	1	O	N		N							
	Toxicité hépatique	2	CM	2	O	N		N							
	Mécanismes allergiques	1,5	CM	1,5	O	N		N							
	Prise en charge des intoxicés, gestion des risques														
	Prise en charge des intoxicés	2	CM	2	O	N		N							
	Principe généraux de traitement, antidotes	2	CM	2	O	N		N							
	Toxicovigilance et relations avec les autres vigilances « produits », organisation des réseaux	1,5	TD	1,5	O	N		N							
	Accidents chimiques, risques NRBC, toxicologie de catastrophe.	3	CM	3	O	N		N							
	ED Spécificité de l'interrogatoire toxicologique	1,5	TD	1,5	O	N		N							
	ED Projets mémoires	1,5	TD	1,5	O	N		N							
Module 2 Toxiques d'origine environnementale et industrielle, risque professionnel (37 heures)	Pathologie industrielle et environnementale														
	Métaux : chrome, mercure, arsenic	1,5	CM	1,5	O	N		N							
	Plomb et saturnisme infantile	1,5	CM	1,5	O	N		N							
	ED Métaux lourds	1	TD	1	O	N		N							
	Gaz et fumées toxiques	2	CM	2	O	N		N							
	ED Gaz toxiques	1,5	TD	1,5	O	N		N							
	Nanoparticules	0,5	CM	0,5	O	N		N							
	Méthémoglobinisants	1	CM	1	O	N		N							
	HAP, dioxines, furanes	1,5	CM	1,5	O	N		N							
	Alcools et glycols	2	CM	2	O	N		N							
	Solvants non halogénés	1	CM	1	O	N		N							
	Solvants halogénés	1,5	CM	1,5	O	N		N							
	Amiante, fibres et pneumoconioses	2	CM	2	O	N		N							
	Cancers d'origine professionnelle	2	CM	2	O	N		N							
	Ambiance de travail	2	CM	2	O	N		N							
	Biocides et produits phytosanitaires en usage domestique et industriel														
	Insecticides	2	CM	2	O	N		N							
	Herbicides	2	CM	2	O	N		N							
	Fongicides	1,5	CM	1,5	O	N		N							
	Rodenticides et autres biocides	1,5	CM	1,5	O	N		N							
	ED Biocides et pesticides	1	TD	1	O	N		2							
	Risques domestiques														
	Monoxyde de carbone	2	CM	2	O	N		N							
	Irritants et caustiques	2	CM	2	O	N		N							
	Produits de l'environnement domestique	2	CM	2	O	N		N							
ED Projets mémoires	2	TD	2	O	N		N								
Module 3 Toxiques d'origine naturelle. Toxiques médicamenteux (37 heures)	Médicaments														
	Anti-inflammatoire	1	CM	1	O	N		N							
	Antalgiques opiacés	1	CM	1	O	N		N							
	Antalgiques non opiacés	1	CM	1	O	N		N							
	ED Antalgiques	1	TD	1	O	N		N							
	Cardiotropes	3	CM	3	O	N		N							
	ED Cardiotropes	1	TD	1	O	N		2							
	Antidépresseurs	1	CM	1	O	N		N							
	Neuroleptiques	1	CM	1	O	N		N							
	ED Psychotropes	1	TD	1	O	N		N							
	Anticonvulsivants	1	CM	1	O	N		N							
	Antidiabétiques	1	CM	1	O	N		N							
	Antihistaminiques	1	CM	1	O	N		N							
	Fer	0,5	CM	0,5	O	N		N							
	Benzodiazépinés	1	CM	1	O	N		N							
	Halogénés	0,5	CM	0,5	O	N		N							
	Lithium	1	CM	1	O	N		N							
	Drogues et pratiques délictueuses														
	Soumissions chimiques	0,5	CM	0,5	O	N		N							
	Drogues hallucinogènes	1	CM	1	O	N		N							
	Drogues stimulantes	0,5	CM	0,5	O	N		N							
	Drogues sédatives	0,5	CM	0,5	O	N		N							
	Médicaments du sevrage alcoolique	0,5	CM	0,5	O	N		N							
	ED Toxicomanes	1	TD	1	O	N		N							
	Toxines naturelles														
	Intoxications par les toxines d'origine végétale	2,5	CM	2,5	O	N		N							
	Visite du Jardin Botanique de l'UFR Santé	2,5	TD	2,5	O	N		N							
	Intoxications par les toxines d'origine fongique	2,5	CM	2,5	O	N		N							
	Toxines marines	1	CM	1	O	N		N							
	Piqûres et morsures par les arthropodes	1,5	CM	1,5	O	N		N							
	Envenimations par les vipères françaises	1	CM	1	O	N		N							
	Envenimations par les serpents exotiques	1,5	CM	1,5	O	N		N							
	Intoxications alimentaires	0,5	CM	0,5	O	N		N							
	ED Plantes, animaux, champignons	2	TD	2	O	N		2							
	ED Projets mémoires	1	TD	1	O	N		N							
Examen	Cas cliniques et questions de cours QCM et QROC						N	N	1	ECR	1	ECR	1	DU validé si note > à 10 à chaque épreuve	
	Rapport			7	O		N		1	ECR	1	ECR	1		
	Soutenance du rapport							3 (sur 4 heures)	1	ORA	1	ORA	1		

L'évaluation des compétences comprend :

Nature de l'épreuve et module(s) concerné(s)	Coef	Critères d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport,...)	Modalités de validation (Contrôle continu CC Contrôle terminal CT)
Cas cliniques et questions de cours qcm et QROC	1	Ecrit	CT
Rapport	1	Ecrit	CT
Soutenance du rapport	1	Oral	CT

Jury de soutenance

NOM Fonction	Etablissement de rattachement	Statut	E mail
Gaël LE ROUX	Centre Anti poison	PH	GaLeRoux@chu-angers.fr
+ 2 membres de l'équipe pédagogique			

I CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

*Quelles sont les conditions d'obtention du diplôme (ex : moyenne générale, moyenne à chaque épreuve, admissibilité après écrit)
Des acquisitions partielles peuvent-elles être reportées sur la ou les années suivantes ? Si oui quelles épreuves sont concernées ? Pour quelle durée ? Dans quelles conditions ?*

L'obtention du DU est soumise aux éléments :

- l'assiduité à l'ensemble des séminaires (émargement à l'appui)
- Obtenir une note \geq à 10/20 à chaque épreuve du contrôle terminal
 - o QCM/QROCS/Cas cliniques
 - o la rédaction du rapport
 - o la présentation orale

Est déclaré admis au DU le candidat ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.

Le diplôme est délivré par le Président de l'Université d'Angers sous le sceau et au nom de l'Université d'Angers.

I COMPOSITION DU JURY DE VALIDATION DE DIPLOME :

Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs, et des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés des enseignements.

NOM Fonction	Etablissement de rattachement	Statut	E mail
Emilie LERMITE	Université d'Angers	PU-PH	EmLermite@chu-angers.fr
Gaël LE ROUX	Centre Anti poison	PH	GaLeRoux@chu-angers.fr
2 membres de l'équipe pédagogique			

I SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Préciser s'il y a possibilité d'une seconde session ou d'un redoublement et les conditions (période, cadre, tarif)

Une seconde session d'examen est organisée en septembre de chaque année pour les stagiaires n'ayant pas obtenu une moyenne supérieure à 10 sur 20 à l'une des épreuves.

Concernant les demandes de réinscriptions l'année suivante liées à des cas de forces majeures ayant empêchées le stagiaires à pouvoir participer à l'une des sessions d'examens de juin ou septembre conduisant à la non validation du diplôme (maladie, accident...), les demandes seront étudiées au cas par cas.

VALIDATION DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

DU Complet Oui Non

Chaque UE/module correspond a un programme DPC : Oui Non

INSCRIPTION AU RNCP OU A L'INVENTAIRE

RNCP : Oui Non En cours

Inventaire : Oui Non En cours

TARIF

Tarif de la formation (Hors Droits universitaires)

Tarifs inchangés

Formation initiale : 300 €



Formation continue :

Financement individuel : 400 €

Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) : 850 €

Tarif au module : non concerné

BUDGET PRÉVISIONNEL

 FORMATION CONTINUE				UA_DFC
				17/10/2017
		DU Toxicologie Médicale		
MAJ	18/10/2018	Faculté de santé		
		Niveau	L & LP	M
			1	0
				Validité 
RECETTES		avec des tarifs formations hors droits ministériels		4 800,00 €
Inscription à la totalité de la formation		nb. stagiaires	Tarif	Total
	Financement entreprise/Opca	4	850,00 €	3 400,00 €
	Sans financement	2	400,00 €	800,00 €
	Interne	2	300,00 €	600,00 €
	Total :	8		4 800,00 €
Inscription par module		nb. inscriptions	Tarif	Total
				- €
DÉPENSES				4 416,00 €
>> Poste personnel enseignants				
Responsabilité pédagogique		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD
641	Enseignants titulaires			0
642	Autres intervenants			0
	Sous-total	0	0	0
Enseignement				
641	Enseignants titulaires	12,0	2,5	20,5
642	Autres intervenants	26	0,0	39
	Sous-total	38	3	59,5
Encadrement stagiaires / Tutorat		0	heures de tutorat / stagiaire	
		Nb. stag.encadrés	nb. heures TD	
641	Enseignants titulaires	0	0	0
642	Autres intervenants	0	0	0
	Sous-total	0	0	0
Prestation de service		nb. jours	tarif journalier	
	Intervenant			- €
		Total poste personnel :		59,5
				3 203,78 €
>> Fonctionnement				
606	Achat, fourniture et matériaux			Heures TD
613	Location			Fonctionnaire
618	Reprographie / Documentation			Salarié secteur priv
623	Publicité / Communication			(1h CM = 1,5h TD)
624	Transports			
625	Déplacement, missions, réception	1 000,00 €		
626	Frais postaux			
628	Divers	212,22 €		
	Total fonctionnement :	1 212,22 €		
Contribution FC (sur Recettes)		8%	384,00 €	
Contribution UFR SANTE (sur Recettes)		22%	1 056,00 €	
Droits de base universitaires vers DFC		8	136,00 €	1 088,00 €
DIFFÉRENTIEL pour la Composante				- €

MARKETING/COMMUNICATION/COMMERCIALISATION

Précisez comment l'information de l'existence de ce nouveau diplôme sera réalisée auprès des cibles visées mentionnées dans cette maquette.

Quels sont les réseaux, contacts à activer ?

Choix d'une ou plusieurs photos sur Fotolia pour illustrer votre diplôme sur les différents supports de communication (plaquette, encart, page web...)

Indiquer dans le tableau Excel joint (fichier « contenu_programme_intervenants_themesweb ») les thèmes à renseigner pour votre diplôme pour le référencement sur notre site web.

Réunion à prévoir avec Bénédicte FERRA Y CASTELL et Anne BLONDEAU PELLERIN pour booster le recrutement des stagiaires rentrée 2020/2021.



FICHE D'ÉVALUATION

Le lien web de cette fiche sera adressé au terme de la formation à l'ensemble des stagiaires.

Formation : _____

Complète

Modulaire

Nom :

Une seule réponse possible.

-- : Très insatisfait

- : Plutôt insatisfait

+ : Plutôt satisfait

++ : Très satisfait

ASPECT ORGANISATIONNEL	--	-	+	++
Suivi administratif				
Accueil et informations				
Environnement de la formation (locaux, matériel à disposition...)				
Durée de la formation				
Calendrier (rythme) de la formation				
ASPECTS PEDAGOGIQUES	--	-	+	++
Atteinte des objectifs annoncés				
Apports (démarche, méthodologie...)				
Outils et supports pédagogiques				
Animation pédagogique				
Echanges avec les enseignants / intervenants				
Dynamique de groupe et interaction entre les participants				
Transférabilité des compétences acquises dans la pratique professionnelle				
APPRECIATION GLOBALE DE LA FORMATION	--	-	+	++
AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU DES SOUHAITS À FORMULER SUITE A CETTE FORMATION ? <i>(Points forts, points faibles, attentes concernant les enseignements, améliorations, suggestions ...).</i>				